

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET  
DES VALLEES DU HAUT-BEARN  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

---

**SÉANCE DU 18 JANVIER 2017**

---

Etaient Présents, 61 titulaires, 1 suppléante, 9 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Lydie CAMPELLO, Marianne PAPAREMBORDE, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Maïlys DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Maité POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Gérard BURS, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE, Christophe GUERY

<u>Pouvoirs</u> :	Joseph LEES	à	Daniel LACRAMPE
	Marc OXIBAR	à	Fabienne MENE-SAFRANE
	Dominique FOIX	à	Denise MICHAUT
	Pierre SERENA	à	Maïlys DEL PIANTA
	André LABARTHE	à	Henriette BONNET
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY
	Auréli GIRAUDON	à	Bernard MORA
	Robert BAREILLE	à	André BERNOS

REÇU

Le 31 JAN. 2017

SOUS - PREFECTURE  
OLORON Ste MARIE

Suppléants : Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE

Excusés : Etienne SERNA, Jacques CAZAUANG, Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Didier CASTERES,

**RAPPORT N° 170118-18-ADM-**

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU  
PAYS D'OLORON ET DES VALLEES DU HAUT-BEARN AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION  
DES STRUCTURES ALSH ET CRECHES DE BEDOUS ET ARAMITS**

Mme MÉDARD indique que plusieurs structures d'Accueil de loisirs sans hébergement et crèches-halte-garderies de notre territoire sont gérées par les Associations. C'est notamment le cas de :

- l'ASLH « Les Eterlous » et la crèche halte-garderie « Les Poquetets » à Bedous
- la crèche halte-garderie « Grain de soleil » à Aramits.

Pour les deux premières, deux membres délégués du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut-Béarn doivent être désignés pour participer, avec voix consultative, aux réunions des Conseils d'Administration (2 par an au minimum) comme c'était le cas auparavant.

Pour ce qui concerne l'établissement « Grain de soleil », la convention de fonctionnement est en cours de finalisation et cette clause sera introduite.

Il convient donc de désigner 2 membres délégués pour chaque établissement.

Oùï cet exposé,

### **Le Conseil Communautaire, à l'unanimité**

- **DESIGNE**, en tant que représentant de la Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut-Béarn au Conseil d'Administration de :

l'ALSH « les Eterlous » : **Mme Marthe CLOT et M. Henri BELLEGARDE**  
 la crèche-Halte-garderie « Les Poquetets » : **M. Alain QUINTANA et Mme Marthe CLOT**  
 la crèche-Halte-garderie « Grain de soleil » : **M. Étienne SERNA et Mme Lydie CAMPELLO**

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 18 janvier 2017

Suivent les signatures

Affiché le 31.01.17

Le Président



Daniel LACRAMPE

